

Appel de projets pédagogiques 2021-2022

Stages de perfectionnement

Présentation

Le stage ou l'activité de perfectionnement en milieu de travail est une activité de perfectionnement en milieu de travail visant la mise à jour des connaissances et des compétences reliées à un programme d'études. Si elle est acceptée, une telle activité sera financée par les ressources réservées à cet effet dans le projet de répartition des ressources enseignantes pour l'année prochaine. Ces activités, si elles sont retenues, sont généralement financées à raison de 0,05 ETC (ou 67,6 h).

Les projets de cette catégorie devront être financés à même l'enveloppe des ressources enseignantes (enveloppe du E). De fait, les projets retenus seront nécessairement conditionnels aux ressources disponibles dans le E et aux discussions en Comité des relations de travail (CRT) du personnel enseignant.

Demandes de libération

Il importe de noter que le nombre d'heures à consacrer aux différents projets se calcule selon la formule suivante :

$$\text{Nombre d'heures} = \text{Nombre d'ETC}_{\text{lib}} * 32,5 \text{ h./sem.} * 41,6 \text{ semaines}$$

À titre d'exemple : Une libération de 0,10 ETC représente en fait $0,10 * 32,5 * 41,6$, soit 135,2 h de travail. Bien entendu, ces 135,2 h de libération pourraient être prises à une seule session si le projet l'exige.

Merci de tenir compte de cette formule dans le dépôt de votre demande et de proposer un plan de travail ou un calendrier qui justifie la libération demandée.

Comité d'analyse des projets

Le comité d'analyse des projets aura la composition suivante :

- La Direction adjointe des études, responsable du Service de recherche et de développement pédagogique (SRDP) ;
- 1 Direction adjointe des études, responsable d'un secteur d'enseignement ;
- 1 conseillère pédagogique ;
- 1 intervenante du Service d'aide à la réussite et au cheminement scolaire (SARCS) ;
- 3 représentants du personnel enseignant, dont un membre du CRT ;

Un représentant de la Fondation pourra se joindre à ce comité.

Admissibilité et critères d'évaluation

Les critères¹ qui serviront à l'analyse de ces projets sont :

- Contexte d'actualisation d'un programme d'études ;
- Contexte d'implantation d'un nouveau programme d'études ;
- Développement de la polyvalence disciplinaire ;
- Contexte de changements technologiques ;
- Besoin de développement de cette expertise au sein du département.

Pour les projets de stage ou les activités en milieu de travail, **une lettre d'engagement de l'entreprise d'accueil est exigée pour assurer une allocation des ressources**. Elle devra nous parvenir avant le **15 mai 2021** au secrétariat du Service de recherche et de développement pédagogique <erika.charron@cegepouataouais.qc.ca>.

¹ L'ordre de présentation des critères ne constitue pas un ordre de priorité. Le comité d'analyse des types des projets verra à identifier les critères à privilégier.

Déposer une demande

La date limite pour déposer une demande de projet de stage ou d'activité de perfectionnement en milieu de travail est

le 3 avril 2021.

Pour déposer une demande, il convient de compléter le formulaire électronique disponible à l'adresse

[Microsoft Forms](#)

de même que le plan de formation disponible en annexe (à remettre avec le même formulaire).

Projet de stage ou d'activité de perfectionnement en milieu de travail

Compétence	Cours	Nom de l'enseignant ou de l'enseignante	Département et programme	Description du stage ou des activités	Entreprise ou établissement visé	Libération demandée	Période couverte par la libération